

## Appel à dons pour les actions de RESF

RESF fonctionne en réseau (sans Président(e), ni bureau, ...) et ses acteurs restent profondément attachés à ce fonctionnement non pyramidal. Cependant comme tout groupe militant, RESF a besoin de disposer de ressources afin de soutenir, le cas échéant, des jeunes ou des familles sans papiers que le réseau accompagne.

Nous avons donc récemment créé « **Solidarité RESF 34** », association loi 1901, qui ne remplace pas RESF 34, mais qui lui offre une structure juridique de soutien, permettant de recueillir et de gérer dons et subventions, afin de soutenir le réseau dans son oeuvre militante. Pour l'instant cette jeune association n'est pas reconnue d'intérêt général et ne peut donc délivrer de reçus fiscaux. Cependant certains projets en cours vont permettre d'obtenir cette qualification assez rapidement.

Nous devons régulièrement **aider financièrement des jeunes ou des familles**. Par exemple aider un jeune sans ressources qui doit se déplacer à Paris pour obtenir son passeport, sans lequel toute régularisation lui est interdite. Ou encore aider une famille à régler les frais d'avocat quand elle vient de recevoir un refus de titre de séjour, assorti le plus souvent d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Nous avons également des projets en cours de réalisation :

« **Ressources Migrants 34** », projet multi associatif qui vise à collecter les ressources ou services proposés par les associations (accompagnement juridique, cours de français, hébergement d'urgence, hygiène, santé, aide alimentaire, soutien, vêtements...), à géo localiser ces ressources pour les présenter sur une carte interactive, compatible avec les smartphones, donc consultable par les migrants et le public en général.

**Réseau de solidarité** en direction de mineurs isolés étrangers dont la minorité a été contestée (cf. le scandale des tests osseux !) et qui ont besoin de l'instauration autour d'eux d'une chaîne d'accueillants le week-end et pendant les vacances.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons besoin de votre soutien financier aux actions que nous essayons de mettre en place à un moment où le repli sur soi, les choix politiques, et la conjoncture environnante durcissent les positions de certains et les font renoncer à leur part d'humanité.

Vous pouvez faire votre don :

♣ **Soit par chèque à l'ordre de Solidarité RESF 34** que vous voudrez bien envoyer, accompagné du bulletin rempli que vous trouverez en pièce jointe, à l'adresse suivante :

**Solidarité RESF 34 S/C de Roselyne Crohin - 9 rue des Courlis - 34000 Montpellier,**

✦ **Soit par virement bancaire sur le compte de Solidarité RESF 34** dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

IBAN : **FR78 2004 1010 0914 0272 1T03 001**

Dans ce cas nous vous remercions de bien vouloir retourner le bulletin rempli à l'adresse mail suivante : [roselyne.crohin@wanadoo.fr](mailto:roselyne.crohin@wanadoo.fr)

**Merci pour votre soutien**  
**Sans vous, ces projets ne pourraient être pérennes**

RESF 34 et Solidarité RESF 34